APJB.-
REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-593 DU 09 OCTOBRE 2014

portant nomination de **Monsieur Homèfa Faustin KPANOU** en qualité de Consul Général du Bénin à Lagos au Nigeria.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi organique n°2010-05 du 03 septembre 2010 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République en Conseil des Ministres ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012-196 du 03 juillet 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 août 2014,

D E C R E T E :

Article 1er : **Monsieur Homèfa Faustin KPANOU** est nommé Consul Général du Bénin à Lagos au Nigeria.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 09 octobre 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat, Chargé de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,

François Adebayo ABIOLA

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et des Programmes
de Dénationalisation,

Komi KOUTCHE

Le Ministre des Affaires Etrangères,
de l'Intégration Africaine,
de la Francophonie
et des Béninois de l'Extérieur,

Nassirou BAKO ARIFARI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCESRS 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JORB 1.-